

Référentiel d'activités	Référentiel de compétences	Référentiel d'évaluation	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
Bloc 1 – Maitriser les risques Qualité			
A1 Traitement des non-conformités, réclamations et dysfonctionnements Qualité	1-1 Analyser les non-conformités, réclamations et dysfonctionnements Qualité remontés au service QSE en utilisant les outils de résolution de problème dédiés, afin d'en identifier les causes racines	Evaluation 1 Etude de cas, en centre de formation <i>Evaluation écrite individuelle, en centre de formation</i> Sur présentation d'un corpus de documents préparé par le centre de formation et présentant l'activité d'une organisation et une situation en lien avec la Qualité le candidat doit :	(1-1) - Les outils de résolution de problème Qualité (5M, 5P, QQOQCP, arbre des causes...) sont utilisés de manière pertinente à partir des données disponibles : le choix de l'outil est adapté au dysfonctionnement rencontré, chaque étape est renseignée - L'analyse des dysfonctionnements Qualité réalisée à partir des outils de résolution de problème est juste : elle est approfondie jusqu'aux causes racines, les liens de causalité sont démontrés, les éléments cités sont factuels
	1-2 Proposer des actions Qualité correctives, préventives et de surveillance adaptées aux situations et aux personnels concernés, y compris aux personnes en situation de handicap, en exploitant l'analyse des causes racines et les échanges avec les acteurs terrain, afin de contribuer à la définition d'un plan d'action Qualité	- analyser les écarts (non-conformités, réclamations et dysfonctionnements) Qualité relatifs à la situation présentée - proposer des actions qualités correctives, préventives et de surveillance - présenter une cartographie des processus de l'organisation et décrire ces processus	(1-2) - Les actions Qualité proposées sont justes : elles sont ajustées aux causes racines, elles permettent de corriger ou prévenir le dysfonctionnement rencontré, - Les actions Qualité proposées sont applicables dans l'organisation et sont appropriées pour le public en situation de handicap
A2 Analyse des risques Qualité	1-3 Cartographier les processus de l'organisation en analysant les activités de l'organisation avec les acteurs concernés, afin de structurer l'analyse des risques Qualité	- identifier, analyser et prioriser les risques Qualité - présenter les objectifs des actions qualité de manière adaptée pour chaque acteur à mobiliser - sélectionner les actions simples réalisables à son niveau et proposer des modalités de réalisation	(1-3) - L'analyse des activités de l'organisation est exhaustive : la démarche est argumentée, toutes les activités de l'organisation sont identifiées et décrites (données d'entrée, données de sortie) - La cartographie proposée est en cohérence avec les données disponibles et l'analyse des activités
	1-4 Réaliser l'analyse des risques Qualité (en situation de fonctionnement normal et dégradé de l'organisation) en utilisant les méthodes dédiées appliquées aux différents processus de l'organisation, afin d'identifier des actions Qualité préventives et de surveillance adaptées aux situations et aux personnels concernés, y compris aux personnes en situation de handicap	- préconiser les critères d'efficacité des actions Qualité - mesurer l'efficacité des actions Qualité selon ces critères	(1-4) - Les méthodes d'analyse des risques Qualité (AMDEC, HACCP...) sont utilisées de manière pertinente à partir des données disponibles : le choix de la méthode est adapté à la situation de risque Qualité, chaque étape est renseignée - Les risques Qualité sont identifiés de manière exhaustive : ils sont identifiés en passant en revue tous les processus de l'organisation et tous les types de risques - L'analyse des risques Qualité est juste et priorise les risques Qualité : elle est approfondie jusqu'aux causes racines

			potentielles, les criticité et fréquence des risques Qualité sont correctement cotées et transposent objectivement les observations terrain
A3 Contribution à la mise en œuvre des actions Qualité et évaluation de leur efficacité	1-5 Contribuer à la mise en œuvre des actions Qualité correctives, préventives et de surveillance retenues par le responsable QSE, en partageant les conclusions de l'analyse des risques aux acteurs concernés et en réalisant les actions Qualité simples, afin de contribuer à maîtriser les risques Qualité dans l'organisation		(1-5) - Les conclusions de l'analyse des risques sont partagées de manière adaptée à chacun des acteurs : le vocabulaire utilisé est ajusté aux interlocuteurs et à leur niveau de maîtrise des sujets, les objectifs de chaque action Qualité retenue sont exprimés sans ambiguïté via un moyen de communication adapté aux parties prenantes, les points clés sont mis en valeur - Les modalités de mise en œuvre des actions Qualité simples sont adaptées aux acteurs à mobiliser
	1-6 Mesurer l'efficacité des actions Qualité correctives, préventives et de surveillance mises en œuvre, en définissant les critères d'efficacité et en comparant les résultats transmis par les différents services avec la situation initiale, afin d'ajuster la démarche de maîtrise des risques Qualité		(1-6) - Les critères d'efficacité sont adaptés aux actions Qualité et aux objectifs de la politique Qualité, ils permettent de mesurer l'efficacité des actions - La comparaison des données qualitatives et quantitatives entre la situation initiale et le résultat des actions est argumentée : elle met en exergue les actions efficaces et non-efficaces pour la maîtrise des risques Qualité
Bloc 2 – Prévenir les risques Sécurité Santé au Travail			
A1 Contribution à la mise en conformité réglementaire et normative en matière de Sécurité Santé au Travail (SST)	2-1 Effectuer le suivi des formations et habilitations obligatoires pour les personnels sur leur poste de travail et de la bonne tenue des registres de sécurité obligatoires en créant et en utilisant des outils de suivi (y compris numériques), afin de contribuer au maintien de la conformité réglementaire et normative en termes de Sécurité Santé au Travail	Evaluation 1 Etude de cas, en centre de formation <i>Evaluation écrite individuelle, en centre de formation</i> Sur présentation d'un corpus de documents préparé par le centre de formation et présentant l'activité d'une organisation et une situation en lien avec la Sécurité et la Santé au Travail, le candidat doit :	(2-1) - le suivi est réalisé dans l'outil de manière efficace : les formations et habilitations obligatoires sont répertoriées de façon exhaustive, les contrôles, visites et travaux d'aménagement SST sont répertoriés, chaque événement lié à la sécurité est reporté, les échéances réglementaires et normatives sont planifiées, des alertes de contrôle sont programmées
	2-2 Vérifier le bon usage des équipements spécialisés (EPI) pour chacun des postes de travail, en relevant sur le terrain les écarts entre les usages et la réglementation ou les règles de l'organisation, afin de signifier les dérives aux opérationnels en temps réel		- recenser dans un outil de suivi les contrôles obligatoires dans le champ de la SST - décrire l'organisation des contrôles d'usage des EPI, identifier les erreurs
A2 Traitement des accidents, presque accidents et incidents survenus	2-3 Enquêter sur les faits relatifs aux accidents, presque accidents et incidents remontés au service QSE, en examinant avec les acteurs concernés la	d'usage - analyser les accidents, presque accidents et incidents	(2-3) - La chaîne d'événements ayant conduit à l'aléa est analysée de manière pertinente : les outils utilisés (5M, 5P, QQOQCCP,

	chaîne d'évènements ayant conduit à l'aléa, afin d'en identifier les causes racines	<ul style="list-style-type: none"> - proposer un plan d'action de mise en œuvre d'actions immédiates de protection - analyser les situations de travail - mettre à jour le DUERP - identifier les facteurs de risques psychosociaux - identifier les acteurs de terrain à mobiliser et décrire leur rôle dans le déploiement des actions de prévention SST - sélectionner les actions SST simples qu'il peut réaliser et proposer des modalités de réalisation 	<p><i>arbre des causes...</i>) sont adaptés à l'évènement, chaque étape est renseignée</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'enquête sur les faits est complète et juste : elle est approfondie jusqu'aux causes racines, les liens de causalité sont démontrés, les éléments cités sont factuels
	2-4 Préconiser des actions immédiates de protection adaptées aux situations et aux personnels concernés, y compris aux personnes en situation de handicap, en formalisant un plan d'action, afin de sécuriser les conditions de travail du personnel	<ul style="list-style-type: none"> - identifier les acteurs de terrain à mobiliser et décrire leur rôle dans le déploiement des actions de prévention SST - sélectionner les actions SST simples qu'il peut réaliser et proposer des modalités de réalisation 	<p>(2-4)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le plan d'action formalisé est structuré : les acteurs à mobiliser sont identifiés, les jalons dans la réalisation des actions sont identifiés, les échéances de réalisation proposées sont réalistes - Les actions de protection préconisées sont pertinentes : elles sont réalistes et adaptées aux causes racines identifiées
A3 Evaluation des risques Sécurité Santé au Travail	2-5 Mettre à jour le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels , en analysant les situations de travail (en situation de fonctionnement normal et dégradé de l'organisation), afin de contribuer à la prévention des risques professionnels et l'amélioration des conditions de travail	<ul style="list-style-type: none"> - préconiser les indicateurs de suivi des actions SST - mesurer les résultats des actions SST selon ces indicateurs 	<p>(2-5)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les situations de travail sont analysées en tenant compte de tous les types de risques professionnels et par les méthodes adaptées à chaque situation (<i>HAZOP, ATEX, EvRP, GPSST...</i>), les spécificités des risques associés aux personnes en situation de handicap sont prises en compte - Le DUERP est mis à jour et priorise les risques : les risques identifiés sont fidèlement repris, les criticité et fréquence des risques sont correctement cotées et transposent objectivement les observations terrain, les spécificités des personnes en
	2-6 Identifier les facteurs de risques psychosociaux associés aux postes et situations de travail en analysant l'environnement de travail, afin de prévenir les troubles psychosociaux dans l'organisation		<p>(2-6)</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'analyse de l'environnement de travail passe en revue l'ensemble des catégories de facteurs de risque (<i>conditions d'emploi, organisation du travail, relations de travail...</i>) - Les facteurs de risques psychosociaux sont identifiés de manière juste : la méthode utilisée (<i>RPS-DU...</i>) est adaptée au type de situation de travail, l'ensemble des postes de travail sont analysés, les facteurs de risque sont qualifiés selon leur fréquence et leur gravité
A4 Contribution à la mise en œuvre du plan de prévention Sécurité Santé au Travail (SST)	2-7 Accompagner le déploiement des actions de prévention SST , en sollicitant les acteurs de terrain concernés par la mise en place des actions et en réalisant les actions SST simples, afin de garantir l'application du dispositif de prévention		<p>(2-7)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les acteurs de terrain à solliciter sont pertinents au regard des actions de prévention à mener, au bon niveau hiérarchique et à la bonne fonction - La contribution aux actions de prévention SST de chaque acteur est précise : elle détaille les tâches à réaliser et les échéances de mise en œuvre - Les modalités de mises en œuvre des actions SST simples sont adaptées aux acteurs à mobiliser

	2-8 Mesurer l'efficacité des actions de protection et de prévention des personnels , en suivant les indicateurs appropriés et en comparant les résultats transmis par les différents services avec la situation initiale, afin d'améliorer les performances Sécurité Santé au Travail de l'organisation		(2-8) - Les indicateurs de suivi sont appropriés pour suivre l'efficacité des actions : ils permettent de visualiser l'efficacité ou la non-efficacité des actions, ils sont étudiés à une fréquence adaptée à la nature de l'action - La mesure de l'efficacité des actions SST est juste : les actions efficaces et non-efficaces sont identifiées, en lien avec les attentes de performance SST de l'organisation
Bloc 3 – Diminuer l'impact environnemental de l'activité de l'organisation			
A1 Suivi des actions obligatoires pour la conformité réglementaire et normative dans le champ de l'environnement	3-1 Tenir à jour les registres et documents obligatoires dans le champ de l'environnement en collectant les données auprès des acteurs concernés, afin de contribuer au maintien de la conformité réglementaire et normative environnementale	Evaluation 1 Etude de cas, en centre de formation <i>Evaluation écrite individuelle, en centre de formation</i> Sur présentation d'un corpus de documents préparé par le centre de formation et présentant l'activité d'une organisation et d'une situation à impact environnemental, le candidat doit :	(3-1) - Les modalités de collecte des données sont précises et efficaces : les acteurs à solliciter sont identifiés et pertinents pour chaque donnée, des mesures de relance sont planifiées si les données restent manquantes au-delà d'un délai-seuil - Les champs obligatoires de chaque registre et document sont renseignés
A2 Réalisation de l'analyse environnementale de l'organisation	3-2 Réaliser un inventaire des impacts environnementaux en analysant les activités de l'organisation par les outils de diagnostic environnemental, afin de prioriser les actions de maîtrise environnementale à mettre en œuvre	- décrire les modalités de collecte des données des registres et documents obligatoire dans le champ de l'environnement - mettre à jour les registres et documents obligatoires - réaliser l'analyse environnementale - identifier les acteurs de terrain concernés par les gaspillages à alerter - sélectionner les actions environnementales simples qu'il peut réaliser et proposer des modalités de réalisation	(3-2) - L'analyse environnementale est exhaustive : les risques environnementaux sont identifiés en passant en revue toutes les activités de l'organisation et tous les types de risques - Les outils de diagnostic environnemental (<i>mesures d'émissions, étude de biodiversité, BEGES, empreinte eau...</i>) sont utilisées de manière pertinente à partir des données disponibles : le choix de la méthode est adapté à la situation de risque environnemental, chaque étape est renseignée - L'inventaire des impacts environnementaux est juste et priorise les risques environnementaux : les criticité et fréquence des risques environnementaux sont correctement cotées et transposent objectivement les observations terrain, l'inventaire permet d'identifier des actions de maîtrise environnementale
A3 Contribution à la mise en œuvre d'actions en faveur de la réduction des impacts environnementaux	3-3 Participer à la mise en œuvre d'actions limitant le gaspillage de flux et matières premières en alertant les acteurs de terrain concernés et en réalisant les actions environnementales simples, afin de soutenir la réduction des impacts environnementaux de l'organisation	- analyser les mesures et les flux - mesurer l'efficacité des actions de maîtrise environnementale - renseigner un outil ACV et identifier des pistes d'optimisation à partir des résultats - préconiser des actions en faveur du développement durable et argumenter leur impact RSE	(3-3) - Les acteurs de terrain sont correctement identifiés : leur service est pertinent au regard du gaspillage concerné, leur fonction leur permet une capacité d'action sur le gaspillage - Les modalités de mises en œuvre des actions environnementales simples sont adaptées aux acteurs à mobiliser
	3-4 Mesurer l'efficacité des actions de maîtrise environnementale , en analysant les mesures et les flux et en comparant les résultats transmis par les différents services avec la situation initiale, afin		(3-4) - L'analyse des mesures (<i>polluants, bruit...</i>) et des flux (<i>eau, énergie, matières premières, déchets...</i>) est effectuée avec

	d'identifier les opportunités d'optimisation environnementale de l'organisation		rigueur : elle permet de visualiser l'efficacité ou la non-efficacité des actions de maîtrise environnementale - La mesure de l'efficacité des actions est juste : les actions efficaces et non-efficaces sont identifiées en lien avec les attentes de performance environnementale de l'organisation
A4 Contribution à la démarche d'éco-responsabilité de l'organisation	3-5 Contribuer à réaliser une analyse de cycle de vie des produits et services de l'organisation, en renseignant les outils ACV avec les données du cycle de vie, de la conception à la fin de vie, afin de favoriser l'éco-conception des produits ou services		(3-5) - L'outil ACV est renseigné avec rigueur, sans erreur de saisie, toutes les données nécessaires sont utilisées - Les résultats mettent en valeur des pistes d'optimisation en faveur de l'éco-conception
	3-6 Accompagner la mise en œuvre de la politique RSE de l'organisation en préconisant des actions en faveur du développement durable, afin de contribuer à la démarche d'éco-responsabilité de l'organisation		(3-6) - Les actions en faveur du développement durable préconisées contribuent à soutenir les objectifs de développement durable définis dans la politique RSE de l'organisation, elles permettent d'envisager des impacts RSE positifs argumentés en lien avec des textes de référence
Bloc 4 – Maintenir le système de management du QSE (SM QSE)			
A1 Veille réglementaire et normative	4-1 Assurer la veille réglementaire et normative dans le champ du QSE, en consultant régulièrement les logiciels et ressources documentaires relatives au champ de l'organisation, afin de réaliser les mises à jour nécessaires dans le système de management du QSE (SM QSE) et d'en informer les parties intéressées	Evaluation 1 Pratique professionnelle au sein d'une organisation pendant au minimum six mois <i>Restitution écrite individuelle, hors centre de formation</i> Au terme de la période en situation professionnelle, le candidat rédige un rapport écrit individuel dans lequel il doit : - identifier le contexte réglementaire et/ou normatif relatif à la mission réalisée - rédiger des documents du système de management du QSE - décrire les règles de tenue des documents QSE - présenter les tableaux de bord du SM QSE renseignés et décrire la méthode de collecte de données	(4-1) - Les logiciels et ressources sont pertinents : ils sont reconnus par les professionnels (<i>Journal Officiel, normes AFNOR...</i>), ils sont actualisés et adaptés au secteur d'activité et au contexte de l'organisation - Les évolutions récentes du contexte réglementaire et normatif sont identifiées
A2 Déploiement opérationnel du système de management du QSE (SM QSE)	4-2 Gérer le système documentaire du SM QSE , en rédigeant et actualisant des documents QSE et en respectant les règles d'actualisation et référencement de l'organisation, afin de mettre à disposition des parties intéressées des documents de travail conformes aux exigences réglementaires et normatives	- identifier le contexte réglementaire et/ou normatif relatif à la mission réalisée - rédiger des documents du système de management du QSE - décrire les règles de tenue des documents QSE - présenter les tableaux de bord du SM QSE renseignés et décrire la méthode de collecte de données	(4-2) - Le formalisme des documents QSE (<i>procédures, modes opératoires, instructions, check-lists, protocoles d'évacuation, plans de circulation, registres obligatoires, fiches de relevés...</i>) est respecté : le type de document QSE est clairement identifié, le cartouche documentaire est complet (version, validation...) - Les documents QSE sont conformes aux exigences applicables à la situation : exigences réglementaires ou normatives, attentes client, contraintes des utilisateurs - Les documents QSE sont rédigés de manière claire et adaptée au public, y compris pour les personnes en situation de handicap
	4-3 Alimenter les tableaux de bord classiques ou numériques en collectant les données auprès des acteurs concernés, afin de mesurer l'efficacité de la démarche QSE et l'atteinte des objectifs QSE	- lister les documents et éléments de preuve requis pour un audit externe dans le champ du QSE, en lien avec l'activité de l'organisation	(4-3) - La méthode de collecte des données (<i>indicateurs, résultats des écoutes client, remontées des IRP...</i>) intègre des relances en cas de données manquantes

		<ul style="list-style-type: none"> - identifier les écarts par rapport aux exigences du référentiel d'audit ou de la réglementation applicable - exposer le choix des données communiquées sur l'état du SM QSE <p>Evaluation 2 Jeu de rôle oral collectif de conduite d'un audit interne QSE, en centre de formation.</p> <p>Chaque candidat joue le rôle d'un auditeur interne au sein d'un binôme d'auditeurs. La personne jouant le rôle de l'audité n'est pas membre du jury d'évaluation.</p> <p>Sur présentation d'un corpus de documents préparé par le centre de formation et présentant une organisation et une situation d'audit fictives, un temps de préparation est donné au candidat durant lequel il établit le plan d'audit et l'échantillonnage associé, et prépare le formulaire d'audit.</p> <p><i>Evaluation orale individuelle, en centre de formation</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le tableau de bord est complet, toutes les données sont renseignées - Le tableau de bord est visuel, clair et adapté au public visé, y compris pour les personnes en situation de handicap - Les dérives liées aux indicateurs présentés sont correctement identifiées et rendues immédiatement lisibles et exploitables (via un code couleur par exemple)
A3 Evaluation du système de management du QSE (SM QSE)	4-4 Réaliser les audits internes (<i>audits internes, enquêtes, visites sécurité, contrôles terrain...</i>) selon le référentiel d'audit généraliste ou spécialisé, de la préparation à la rédaction du rapport d'audit, en ajustant sa posture professionnelle aux interlocuteurs, afin de contrôler la bonne mise en œuvre du SM QSE au niveau opérationnel	<p>Le candidat conduit l'audit en situation de jeu de rôle en tenant deux rôles successivement : poser les questions ou assurer la prise de notes.</p> <p><i>Restitution écrite individuelle, hors centre de formation</i> Sur la base du jeu de rôle vécu, le candidat rédige un rapport écrit individuel dans lequel il :</p>	<p>(4-4)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le plan d'audit couvre la partie du référentiel adapté à la fonction de la personne auditée, il propose un échantillonnage en cohérence avec les activités de l'organisation et le référentiel - Les questions formulées dans le questionnaire d'audit s'appuient sur les exigences du référentiel et permettent de déterminer la conformité ou non-conformité - La technique d'audit est maîtrisée : les questions posées sont reformulées et approfondies jusqu'à obtention de la preuve ou réponse attendue, les hors-sujets des audités sont contenus - La posture du candidat est ajustée à la fonction de la personne auditée - Le rapport d'audit traduit fidèlement le déroulement de l'audit dans le respect du formalisme exigé par le référentiel, les écarts, pistes de progrès et points forts sont identifiés et correctement classifiés
	4-5 Participer à la préparation des audits externes en rassemblant les documents et éléments de preuves demandés et en identifiant les écarts par rapport aux exigences du référentiel d'audit (généraliste ou spécialisé) ou de la réglementation applicable, afin de contribuer à la réussite des audits externes	<ul style="list-style-type: none"> - présente le plan d'audit établi, l'échantillonnage retenu et le formulaire d'audit - rédige le rapport d'audit 	<p>(4-5)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les documents et éléments de preuve proposés pour la bonne préparation de l'audit externe (<i>audits externes de certification, visites de contrôle externes, inspections...</i>) sont correctement identifiés : ils couvrent tout le périmètre de l'audit - Les écarts et non-conformités par rapport au référentiel d'audit ou à la réglementation applicable sont identifiés
A4 Reporting opérationnel du QSE	4-6 Sélectionner les informations pertinentes relatives au SM QSE en contexte normal ou en contexte de crise, afin d'informer son responsable pour anticiper les crises QSE ou contribuer à leur résolution		<p>(4-6)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le choix des informations partagées (<i>nouvelles exigences des parties intéressées, dérive d'un indicateur, preuves de conformité et numéro de lot concerné en contexte de crise...</i>) est réalisé selon les critères d'écart au fonctionnement normal du SM QSE, d'identification de tendances de fonctionnement, de la gravité des impacts potentiels pressentis

Bloc 5 – Animer la démarche d'amélioration continue en QSE			
A1 Mise en œuvre de l'amélioration continue en QSE	5-1 Proposer des actions d'amélioration QSE , en s'appuyant sur des données factuelles issues d'observations terrain, d'échanges avec les acteurs ou d'analyses d'indicateurs et en argumentant les avantages QSE attendus, afin de contribuer à la démarche d'amélioration continue de l'organisation en accord avec sa stratégie QSE	Evaluation 1 Mise en situation collective sur un cas réel soumis par une organisation commanditaire, en centre de formation. Les candidats conduisent collectivement un projet d'amélioration dans le champ du QSE en réponse au commanditaire.	(5-1) - Les actions d'amélioration proposées sont argumentées : elles sont reliées à des observations issues du terrain qui sont décrites de manière claire et contextualisée, et/ou à des échanges avec les acteurs qui sont résumés de manière contextualisée, les avantages attendus en matière de démarche QSE sont présentés - Elles sont en adéquation avec les objectifs et la stratégie QSE de l'organisation
	5-2 Organiser la mise en œuvre du plan d'amélioration QSE , en planifiant les grandes étapes et les modalités de mobilisation des acteurs concernés, en utilisant les outils de planification de projet y compris de projet agile, afin de faciliter le déploiement des actions d'amélioration QSE	Durant la mise en situation collective, les candidats : - proposent des actions d'amélioration QSE - organisent la mise en œuvre du plan d'amélioration QSE - mettent en place les outils permettant le suivi du plan d'amélioration QSE - élaborent des supports de communication sur le plan d'amélioration QSE	(5-2) - Les grandes étapes de la mise en œuvre du plan d'amélioration QSE sont planifiées dans un outil (<i>GANTT, Pert, Scrum, Kanban...</i>) : elles indiquent la liste de tâches à accomplir de manière exhaustive, l'ordre et les délais des tâches, l'identification des tâches critiques éventuelles, les points de validation, elles sont associées aux parties prenantes des tâches (<i>RACI</i>) - Le planning est exploitable par toutes les parties prenantes, y compris par les personnes en situation de handicap
	5-3 Assurer le suivi du plan d'amélioration QSE en reportant l'avancement des actions dans un tableau de bord classique ou numérique, afin de surveiller l'efficacité de l'animation de la démarche d'amélioration continue en QSE	<i>Restitution écrite individuelle, hors centre de formation.</i> Sur la base du travail collectif réalisé, le candidat rédige un rapport écrit individuel dans lequel il :	(5-3) - Le suivi de la mise en œuvre des projets dans le tableau de bord met en exergue le taux de réalisation des tâches et distingue sans ambiguïté celles qui sont achevées de celles qui sont en cours ou à réaliser - Des alertes sont programmées en cas de délai dépassé
A2 Communication de la démarche QSE	5-4 Elaborer des supports de communication sur la démarche QSE adaptés aux parties intéressées et en tenant compte des situations de handicap, en appliquant les bonnes pratiques en matière de communication écrite et visuelle, afin de participer à la mise en visibilité de la démarche QSE dans l'organisation	- décrit et explicite les améliorations QSE proposées - explicite la planification de la mise en œuvre du plan d'amélioration QSE - présente les outils de suivi du plan d'amélioration QSE - présente les supports de communication réalisés Evaluation 2 Pratique professionnelle au sein d'une organisation pendant au minimum 6 mois	(5-4) - le support de communication choisi (<i>affiches, diapositives de présentation, supports de formation, newsletter interne...</i>) est efficace : il est adapté aux messages clés, aux usages de la communication, au public cible y compris aux spécificités des personnes en situation de handicap - Les bonnes pratiques en matière de communication écrite et visuelle sont respectées : le vocabulaire est adapté à la cible, le registre de langue convient au contexte professionnel, la charte graphique de l'organisation est respectée - Les messages-clés sont explicites et impactants
A3 Formation et animation de réunion sur la démarche QSE	5-5 Réaliser des actions de sensibilisation et de formation du personnel sur la démarche QSE via une activité pédagogique adaptée à l'objectif et en		(5-5) - L'activité pédagogique choisie (<i>exposé, mise en pratique, débat...</i>) est adaptée à l'objectif

	<p>ajustant sa posture professionnelle, afin de déployer la culture QSE dans l'organisation</p>	<p><i>Evaluation orale individuelle, en centre de formation</i> Au terme de la pratique professionnelle, le candidat réalise une présentation orale individuelle dans lequel il :</p> <ul style="list-style-type: none"> - présente le retour d'expérience d'une action de sensibilisation ou de formation réalisée - présente le retour d'expérience d'une réunion ou d'un groupe de travail qu'il a animé 	<ul style="list-style-type: none"> - La communication est assertive : la voix est calme, les techniques d'écoute active et de reformulation sont utilisées, il n'est pas détecté de marques de stress ou d'émotions non maîtrisées - La posture est professionnelle, ajustée aux interlocuteurs et aux situations de handicap : la communication verbale (registre de langue, niveau d'explication, contextualisation) et non-verbale (apparence, expressions du visage, mouvements corporels) est adaptée au public visé et aux codes de l'organisation
	<p>5-6 Animer des réunions ou groupes de travail en utilisant des techniques d'animation adaptées au public et aux situations de handicap, afin de contribuer à la mise en œuvre de la stratégie QSE</p>	<ul style="list-style-type: none"> - présente les supports de communication réalisés 	<p>(5-6)</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'animation de la réunion ou du groupe de travail est structurée : la nature de la réunion ou du groupe de travail est identifiée (<i>brainstorming, réunion d'information, revue de processus, groupe de résolution de problème, réunion de projet...</i>), un objectif concret à atteindre est énoncé, un plan est proposé - Le style d'animation choisi (<i>l'animateur tient le rôle de facilitateur, de coordinateur, ou un rôle directif...</i>) est adapté à l'objectif de la réunion et au public, y compris au public en situation de handicap